

Chapitre 4 : Qu'est-ce qui fait monter l'ascenseur social ?

ou *Comment rendre compte de la mobilité sociale ?*

(Durée indicative 2 semaines ->12/12)

« Après avoir distingué la mobilité sociale intergénérationnelle d'autres formes de mobilité (géographique, professionnelle), on se posera le problème de sa mesure à partir de l'étude des tables de mobilité sociale dont on soulignera à la fois l'intérêt et les limites. On distinguera la mobilité observée et la fluidité sociale et on mettra en évidence l'existence de flux de mobilité verticale (ascendante et descendante) et horizontale. On étudiera différents déterminants de la mobilité et de la reproduction sociale : l'évolution de la structure socioprofessionnelle, le rôle de l'école et de la famille. »



Source : in Pierre Mercklé, « Une sociologie des irrégularités sociales est-elle possible ? », IDEES n°142, pp. 22-29, décembre 2005.

« La mobilité (ou son contraire) est essentielle pour juger de la pertinence de la notion de classe sociale puisque l'immobilité sociale est une dimension essentielle de l'identité temporelle. Une autre façon de considérer le même problème consiste à dire que, plus un système de classe est fortement constitué, plus il doit exister de résistance aux échanges entre classes, notamment d'une génération à l'autre : une société aux frontières de classe étanches est une société où la classe sociale assigne le destin des générations futures. »
Louis Chauvel, sociologue, 2001

Source : <http://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2001-4-page-315.htm#s1n11>

1) Comment mesurer les mobilités sociales ?

- 1.1) Il existe plusieurs mobilités sociales mais les sociologues s'intéressent surtout à la mobilité intergénérationnelle
- 1.2) Principaux résultats de la table pères/fils de 2003 pour la France
- 1.3) Limites des tables de mobilité françaises

2) Quelles sont les évolutions de la mobilité sociale en France ?

- 2.1) Le poids de la mobilité sociale structurelle dans la mobilité sociale observée
- 2.2) Dans quel sens l'ascenseur social se déplace-t-il ? Et pour qui ?
- 2.3) Depuis 1993, le spectre du déclassement

3) Le rôle ambivalent du couple famille / école

Notions obligatoires de terminale : Mobilité intergénérationnelle/intra-générationnelle, mobilité observée, fluidité sociale, déclassement, capital culturel, paradoxe d'Anderson.

Acquis de première : groupe d'appartenance, groupe de référence, socialisation anticipatrice, capital social.

Notions complémentaires : origine sociale, trajectoire sociale, tables de mobilité sociale (destinée et recrutement), hérédité sociale, méritocratie (égalité des chances), statut social, mobilité géographique, mobilité professionnelle, mobilité verticale (ascendante/descendante) et horizontale, mobilité structurelle/nette, reproduction sociale, structure socioprofessionnelle.

Capital culturel (à l'état incorporé) : ensemble des valeurs, des normes, des pratiques, des goûts, mais aussi des aptitudes relatives au savoir, qui sont transmis dans l'environnement social (notamment la famille) et sont en adéquation avec la **culture légitime** (culture valorisée par les catégories dominantes et perçue comme « standard » par la société dans son ensemble).

Capital culturel (à l'état institutionnalisé) : ensemble des titres scolaires (diplômes) possédés par un individu et qui détermine la position sociale occupée.

Déclassement : incapacité d'un individu à maintenir une position sociale, soit par rapport à ses parents, soit par rapport à son niveau de qualification, soit par rapport à sa situation antérieure.

Egalité des chances : Situation dans laquelle l'accès aux différentes positions sociales est indépendant de l'origine sociale des individus.

Fluidité sociale : Situation d'une société dans laquelle la position sociale des enfants seraient indépendante de celle des parents (peut se mesurer, entre autres, par la mobilité

Groupe d'appartenance : Groupe social auquel appartient un individu.

Groupe de référence : Groupe social auquel souhaiterait appartenir un individu. L'individu cherche alors consciemment ou inconsciemment à en acquérir les normes et les valeurs.

Hérédité sociale : Fait que la position sociale occupée par les individus soit fortement déterminée par leur origine sociale.

Méritocratie : système d'attribution des places sociales au mérite.

Mobilité géographique : changement de lieu d'habitation qui peut être éventuellement lié à une mobilité professionnelle, mais pas nécessairement.

Mobilité intergénérationnelle : Fait d'occuper une position sociale différente de celle de ses parents.

Mobilité intergénérationnelle verticale (ascendante, descendante) : Fait d'occuper une position sociale supérieure (ascendante) ou inférieure (descendante) à celle de ses parents.

Mobilité intergénérationnelle horizontale : Fait de changer de position sociale par rapport à ses parents mais sans que la place dans la hiérarchie sociale ne soit modifiée.

Mobilité intragénérationnelle : Fait de changer de position sociale au cours de sa vie.

Mobilité nette : Mobilité sociale qui ne s'explique pas par l'évolution de la structure socioprofessionnelle.

Mobilité observée : Mobilité sociale mesurée par les taux absolus de mobilité des tables de mobilité.

Mobilité professionnelle : Changement de situation face à l'emploi (emploi, chômage, inactivité) ou de profession. Peut s'accompagner d'une mobilité sociale, mais pas nécessairement.

Mobilité structurelle : Mobilité sociale contrainte par l'évolution de la structure socioprofessionnelle entre la génération des pères et celle des fils.

Origine sociale : Milieu social dont est issu un individu ; dans les tables de mobilité, elle est mesurée par le groupe socioprofessionnel du père.

Paradoxe d'Anderson : Constat statistique qui démontre qu'on peut avoir un niveau de diplôme supérieur à ses parents sans nécessairement occuper une position sociale supérieure à la leur.

Reproduction sociale : Fait d'occuper un statut social identique à celui de ses parents.

Socialisation anticipatrice : forme de socialisation d'un individu souhaitant intégrer un groupe de référence qui n'est pas son groupe d'appartenance par intériorisation des normes et valeurs de ce groupe.

Statut social : position occupée par un individu dans la hiérarchie sociale selon son âge, son sexe, son niveau de diplôme, son métier, son revenu... (les critères varient selon les sociétés et les époques). Chaque statut social renvoie à des **rôles sociaux** attendus par la société.

Structure socioprofessionnelle : Poids représenté par les différents groupes socioprofessionnels dans le total des actifs.

Trajectoire sociale : Différentes positions sociales occupées par un individu au cours de sa vie ou par rapport aux générations précédentes au sein de sa famille.

Sujets de bac possibles

Dissertation (Dossier de 3 ou 4 documents factuels)

- Quels sont les déterminants de la mobilité sociale en France ? (Asie 2015)
- L'école favorise-t-elle la mobilité sociale ? (Liban 2013)
- Quel rôle joue la famille dans la mobilité sociale ? (Polynésie 2014)
- Montrez qu'une partie de la mobilité sociale peut s'expliquer par l'évolution de la structure socioprofessionnelle. (France rattrapage 2014)
- Dans quelle mesure les classes moyennes sont-elles menacées de déclassement ?

Epreuve composée Partie 1 (Mobilisation de connaissances)

- En quoi le capital culturel peut-il être un frein à la mobilité sociale ? (Métropole rattrapage 2015)
- Distinguez, en les illustrant, la mobilité intergénérationnelle de la mobilité intragénérationnelle. (Autres centres 2015)
- Montrez que le paradoxe d'Anderson peut mettre en évidence une forme de déclassement. (Am. du Nord 2013)
- Quelles sont les caractéristiques des groupes de statut selon Max Weber ? (France métropolitaine 2013)
- Quelle relation peut-on établir entre déclassement et paradoxe d'Anderson ? (Calédonie 2013)

- Distinguez la mobilité observée de la fluidité sociale.

(France métropolitaine septembre 2013)

- Quelles sont les limites des tables de mobilité dans l'appréhension de la mobilité sociale ?
- Distinguez différentes formes de mobilité sociale.

Epreuve composée Partie 2 (Etude d'un document)

- Vous présenterez le document puis montrerez comment évolue la fréquentation des musées. (Calédonie 2013)
- Vous présenterez le document puis vous comparerez la répartition des étudiants dans les différentes filières selon l'origine sociale. (Autres centres 2014)

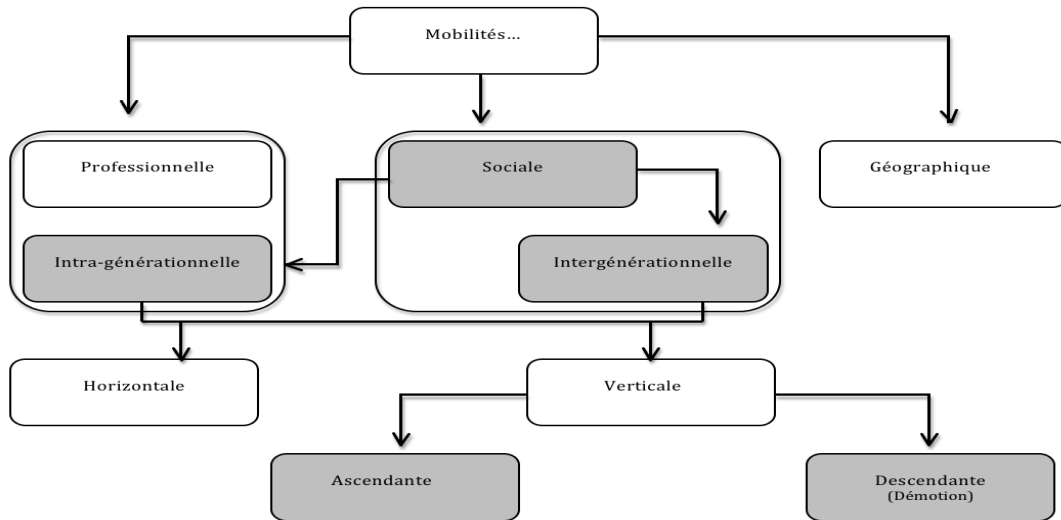
Epreuve composée Partie 3 (Raisonnement sur dossier de 2 ou 3 documents)

- Montrez les effets de l'évolution de la structure par catégories socioprofessionnelles sur la mobilité sociale. (Centres étrangers 2013)
- Vous montrerez que l'école ne parvient pas toujours à assurer une mobilité sociale. (Polynésie rattrapage 2014)
- Vous démontrerez que la famille peut constituer un frein à la mobilité sociale des individus. (France 2014)
- Quelle est la contribution de la famille à la mobilité sociale ascendante ?
- Vous présenterez les principaux déterminants de la mobilité sociale.
- Comment l'origine sociale influence-t-elle la destinée de chacun ?

1) Comment mesurer les mobilités sociales ?

1.1) Il existe plusieurs mobilités mais les sociologues s'intéressent surtout à la mobilité intergénérationnelle

Doc.1



✍ 1- À l'aide du schéma, cochez les bonnes cases :

Mobilité...	Géographique	Intra-générationnelle	Intergénérationnelle	Horizontale	Verticale	Ascendante	Descendante
Une femme active connaît une promotion dans son entreprise mais elle doit déménager à Paris							
Une fille d'ouvrière devient caissière							
Un homme actif décroche son premier CDI dans l'informatique après y avoir longtemps travaillé en intérim							
Un paysan sans terre du Portugal vient s'installer en France pour y être maçon à son compte							
Suite à un licenciement économique, un actif de 54 ans, directeur d'agence bancaire, est contraint d'accepter un emploi de vigile dans un supermarché							
Un fils d'employé devient professeur							
Un fils de professeur devient professeur							

1.2) Principaux résultats de la TABLE de MOBILITE pères/fils de 2003 pour la France (dite mobilité observée)

Doc.2

En milliers

①	PCS Père			
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	...	Ensemble
PCS Fils				
Agriculteur	252	6	...	285
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	72	182	...	619
...	...	...	...	...
Ensemble	1143	870	...	7045

Champ : hommes actifs occupés ou anciens actifs occupés âgés de 40 à 59 ans en 2003.

Questions : Votre profession, celle de votre père quand il avait votre âge.

En % (par rapport au fils : recrutement)

②	PCS Père			
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	...	Ensemble
PCS Fils				
Agriculteur	88	2	...	100
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	12	29	...	100
...	...	...	...	100
Ensemble	16	12	...	100

En % (par rapport au père : destinée)

③	PCS Père			
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	...	Ensemble
PCS Fils				
Agriculteur	22	1	...	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	6	21	...	9
...	...	...	...	...
Ensemble	100	100	100	100

✍ 2- Faites une phrase intelligible et précise avec 252 puis 1143 puis 7045 (Premier tableau).

✍ 3- Ecrivez le calcul qui permet d'obtenir 88 dans le tableau 2 et 22 dans le tableau 3.

✍ 4- Faites une phrase intelligible et précise pour chaque chiffre : 88 et 22.

DOC.3 : Table de mobilité brute, France 2003

France 2003 (en milliers) P.C.S. Père → P.C.S. Fils ↓	1- A.E.	2- A.C.C.E.	3- C.P.I.S.	4- P.I.	5- E.	6- O.	Total
1- Agri. Exploit.	252	6	2	2	3	20	285
2- Artisans Commerçants Chefs d'Ent.	72	182	37	60	43	225	619
3- Cadres et Prof°. Intell. Sup.	105	189	310	266	144	304	1317
4- Prof°. Interm.	190	205	152	263	179	701	1690
5- Employés	98	79	37	73	108	375	770
6- Ouvriers	426	210	52	135	169	1373	2364
Total	1143	870	591	800	644	2998	7045

Source : INSEE Données sociales, édition 2006, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06ym.PDF

✍ 5- Combien de fils de Cadres âgés de 40 à 59 ans en 2003 sont-ils devenus Ouvriers ?

Réponse :

✍ 6- Combien de fils d'Ouvriers âgés de 40 à 59 ans en 2003 sont-ils devenus Cadres ?

Réponse :

✍ 7- Combien y avait-il de Cadres âgés de 40 à 59 ans en 2003 en France ?

Réponse :

✍ 8- Combien y avait-il de fils de Cadres âgés de 40 à 59 ans en 2003 en France ?

Réponse :

✍ 9- Stabilisez la diagonale et calculez son poids dans le total (%). Que signifie le résultat trouvé ?

✍ 10- Calculez par déduction, le poids de la mobilité sociale totale (%) qu'on appelle aussi **mobilité observée**.

✍ 11- Quelles sont les évolutions des effectifs des P.C.S. entre la génération des pères et des fils ? Complétez le tableau ci-dessous en comparant les marges (ligne et colonne « Total ») P.C.S. par P.C.S. :

P.C.S. en déclin	Variation pères/fils	P.C.S. en essor	Variation pères/fils
Agriculteurs	-858	Cadres	+726
	-		+
	-		+
Total			

✍ 12- On appelle **mobilité structurelle**, la mobilité automatique notamment celle due aux évolutions de la structure des emplois. Ici, elle s'élève donc à 1743 milliers de fils contraints d'occuper une P.C.S. différente de celle de leur père compte tenu de l'évolution de la structure des emplois. Calculez la mobilité sociale nette, sachant que :**Mobilité sociale nette = mobilité sociale totale – mobilité sociale structurelle****Mobilité nette =** **-** **=**♥ La mobilité nette est une mesure possible de la fluidité sociale
c'est-à-dire l'indépendance de la position sociale des enfants par rapport à celle des parents.

✍ 13- Tableau de synthèse de vos calculs (Q9 à 12) :

	En milliers	En %
Immobilés		
Mobiles		
dont mobilité structurelle	1743	
dont mobilité nette		
Total	7045	100%

⚠ Attention, la mobilité sociale n'est pas que ascendante (↑), elle comprend aussi les individus en **démotion sociale** (↓ descendants).

✍ En 2003, 2 hommes sur trois ne sont pas dans la même P.C.S. que leur père (= mobilité observée).

✍ En 2003, 40 % de la mobilité des hommes provenait des changements structurels de l'économie.

* * *

DOC.4 - Table de destinée (2 du doc2) : Que font les fils d'aujourd'hui par rapport à leur père ? (France 2003, FQP INSEE)

↑ Lecture en colonne ↓	Catégorie socioprofessionnelle du père						
Catégorie socioprofessionnelle du fils ↓	1- AE	2- ACCE	3- CPIS	4- PI	5- E	6- O	Ensemble
1- Agriculteur exploitant	22	1	0	0	0	1	4
2- Artisan, commerçant, chef d'entreprise	6	21	6	8	7	8	9
3- Cadre et prof. Intellect. Sup .	9	22	52	33	22	10	19
4- Profession intermédiaire	17	24	26	33	28	23	24
5- Employé	9	9	6	9	17	12	11
6- Ouvrier	37	24	9	17	26	46	34
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

☞ Clé de lecture : En 2003, sur 100 fils d'agriculteurs (âgés de 40 à 59 ans), 22 sont eux-mêmes agriculteurs. La colonne ensemble nous donne la structure des emplois des seuls hommes âgés de 40 à 59 ans en 2003.

☞ En grisé, les valeurs supérieures à la marge : **sur-représentation** des P.C.S. concernées = signe d'immobilité ou de reproduction sociale.

Notez bien la **proximité des P.C.S. dans la mobilité** (ouvrier/agriculteur, ouvrier/employé, professions intermédiaires/cadres, employé/profession intermédiaire).

☞ En dehors de la diagonale, l'essentiel de la mobilité est de la **mobilité de proximité** (ou mobilité courte) car « *gravir les marches est plus facile pour la marche juste au-dessus qu'une marche éloignée* ».

✍ 14- Faites une phrase précise et explicite avec 52 et 46 (en gras-italique).

✍ 15- Quels sont les 4 groupes socio-professionnels où la mobilité sociale des fils est la plus forte ? Et les 2 où elle est la plus faible ?

Les 4 groupes socio-professionnels où la mobilité sociale des fils est la plus forte	% mobiles	Les 2 groupes socio-professionnels où la mobilité sociale des fils est la plus faible	% mobiles

✍ 16- Selon vous pourquoi la plupart des fils d'Agriculteurs et d'Artisans-Commerçants deviennent Ouvriers ?

✍ 17- Pourquoi la plupart des fils d'Employés deviennent-ils Professions intermédiaires ou Ouvriers et non Employés comme leur père ?

✍ 18- Les fils de Cadres sont-ils majoritairement en reproduction sociale ou en démotivation sociale ?

✍ 19- Quelle pourrait-être la P.C.S. (ou les métiers) d'un fils de Cadres en ascension sociale ?

✍ 20- Pourquoi peut-on dire que les fils d'Ouvriers ou d'Employés ont plus d'opportunités de mobilité sociale ascendante que les fils de Cadres ?

✍ 21- Sur les 54% de fils d'Ouvriers mobiles, combien sont en ascension et en démotivation sociale ?

	Fils d'Ouvriers devenus...	%
Reproduction sociale	Ouvriers	46
Mobilité sociale	Autre chose qu'Ouvriers	54
<i>Dont ascension sociale</i>		
<i>Dont démotivation sociale</i>		
<i>Dont mobilité « horizontale »</i>		

✍ 22- Les tables de mobilité sociale comparant la P.C.S. des parents et des enfants permettent-elles aisément de distinguer la mobilité sociale ascendante et descendante ? Répondez sous forme d'un court §AEI en vous servant des éléments de réponse à la question précédente.

☞ En 2003, un fils de Cadre sur deux est Cadre (52%) contre un fils d'Ouvrier sur dix (9%), réciproquement, presque la moitié des fils d'Ouvriers sont Ouvriers (46%) contre un fils de Cadre sur dix (10%) : il y a donc peu d'échanges entre ces 2 P.C.S. éloignées sociologiquement. A partir de ces données, on peut calculer que les fils de Cadres ont 5,7 fois plus de chance de devenir Cadres eux-mêmes que les fils d'Ouvriers (52/9).

DOC.5 - Table de recrutement (③ du doc2): Que faisaient les pères des actifs d'aujourd'hui au même âge ? (France 2003, FQP INSEE)

Remarque : Cette table est généralement moins utilisée que celle de destinée.

← Lecture en ligne →	Catégorie socioprofessionnelle du père						
Catégorie socioprofessionnelle du fils ↓	1- AE	2- ACCE	3- CPIS	4- PI	5- E	6- O	Ensemble
1- Agriculteur exploitant	88	2	1	1	1	7	100
2- Artisan, commerçant, chef d'entreprise	12	29	6	10	7	36	100
3- Cadre et prof. Intellect. Sup .	8	14	24	20	11	23	100
4- Profession intermédiaire	11	12	9	16	11	41	100
5- Employé	13	10	5	9	14	49	100
6- Ouvrier	18	9	2	6	7	58	100
Ensemble	16	12	8	11	9	43	100

☞ Clé de lecture : En 2003, sur 100 agriculteurs âgés de 40 à 59 ans, 88 avaient un père qui était lui-même agriculteur au même âge. La ligne ensemble nous donne l'image de la structure sociale des pères lorsqu'ils étaient âgés de 40 à 59 ans.

23- Quelles sont les 2 P.C.S. qui recrutent le plus leurs propres fils ? Les 4 qui recrutent en-dehors ?

Les 2 P.C.S. qui recrutent le plus leurs propres fils	%	Les 4 qui recrutent le plus « en-dehors »	%

☞ Les trois quarts des Cadres ne sont pas fils de Cadre (76%).

☞ 88% des Agriculteurs sont fils d'Agriculteurs et 58% des Ouvriers sont fils d'Ouvriers, c'est pourquoi on dit que les individus de ces 2 P.C.S. ont une forte **hérité sociale**.

Pour s'entraîner en ligne avec l'INSEE : <http://www.statapprendre.education.fr/insee/mobilite/lire/accueillir.htm>

1.3) Les limites des tables de mobilité française

- Au sein d'une même P.C.S. les statuts sociaux peuvent être assez différents (prestige, revenu, capital culturel) ; un individu qui change de profession tout en restant dans la même P.C.S. apparaîtra comme immobile alors qu'il peut être en ascension ou démotivation sociale par rapport à son père (par exemple un fils d'enseignant qui devient médecin, 2 professions de la P.C.S. 3). De même, des individus peuvent apparaître comme mobiles parce qu'ils changent de P.C.S. mais sont en fait immobiles en termes de statut : c'est par exemple le cas d'un fils d'Agriculteur qui devient chauffeur routier ou d'une fille d'Ouvrier qui devient Employée.

- Les P.C.S. ne changent pas de nom mais le prestige social des P.C.S. ou de certains métiers évoluent dans le temps. Ainsi, un fils d'instituteur devenu professeur connaît, d'après les tables, une mobilité ascendante, passant des Professions intermédiaires aux Cadres et professions intellectuelles supérieures. Qu'en est-il en termes de statut social compte tenu du déclin symbolique relatif du métier enseignant ?

- Dans le même ordre d'idée, le statut d'Ouvrier est aujourd'hui moins enviable qu'il ne l'était dans les années 1970. Or, dans les tables, un Ouvrier fils d'Ouvrier est considéré comme immobile alors que symboliquement cela correspond à une démotivation sociale.

=> Ces 3 premières limites montrent donc que les tables de mobilité française (construite à partir des P.C.S.) ne permettent pas de mesurer ni distinguer correctement les trajectoires ascendantes et descendantes.

- Les tables de mobilité peuvent être établies à des niveaux de décomposition différents : on peut ainsi soit retenir les 6 P.C.S. traditionnelles ou à seulement 3 niveaux : classes populaires, moyennes, supérieures. Dans le premier cas, un fils d'Agriculteur devenant Ouvrier ou Employé est mobile ; dans le second, il ne l'est pas. Donc plus il y a de groupes, plus la mobilité sociale est élevée. Si on opère une comparaison plus détaillée avec les 29 catégories sociales (http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/pcse/pcse2003/liste_n2.htm), on aura mécaniquement une mobilité sociale qui s'accroît.

- La P.C.S. seule mesure mal la position sociale puisqu'elle ne distingue pas les types de contrat de plus en plus hétérogènes (intérim, CDD, contrats aidés, apprentissage...). Par exemple, un technicien intérimaire (PCS4) fils de technicien en CDI connaît de fait une démotivation sociale (déclassement) alors que la lecture de la table le considère comme

- La mobilité sociale des femmes est mal aisée à mesurer et trop peu prise en compte. Elle est malaisée car des tables mères/filles accentuent la mobilité ascendante des filles compte tenu de la féminisation de l'emploi : la génération des mères étaient beaucoup moins actives qu'aujourd'hui. Pour régler cette difficulté, on peut comparer la profession des filles à celle de leur père, mais on se heurte alors à la grande divergence de la structure des emplois masculins à celle des emplois féminins. En effet, une fille de Cadre, parce qu'elle est une femme, a, statistiquement, moins de chance d'être Cadre comme son père que son frère. Il y a là un biais qui tend à minimiser la mobilité ascendante des filles. Enfin, les études sociologiques montrent que le rôle de la mère est central dans l'ascension sociale des enfants (en moyenne, plus la mère est diplômée, meilleure est la réussite scolaire des enfants et donc l'ascension sociale ; le diplôme de la mère compte ici plus que celui du père car, compte tenu de l'inégale répartition des tâches domestiques, ce sont surtout les femmes qui s'occupent de la scolarité des enfants). Les tables de mobilité des fils gagneraient donc à intégrer la profession (ou le niveau de diplôme) des mères et pas seulement la profession des pères.

- Enfin les tables de mobilité comparent les enfants à leurs parents aux mêmes âges et à un âge tardif (40-59 ans) car, en début de carrière professionnelle, la position sociale est encore souvent provisoire. Cette convention empêche cependant de mesurer les évolutions récentes de la mobilité sociale des jeunes générations. Par exemple, la prochaine enquête FQP de l'INSEE devrait sortir en 2013 et elle ne décrira la mobilité sociale que des générations d'actifs aujourd'hui âgés de 40 à 59 ans c'est-à-dire des générations nées entre 1954 et 1973. Quid de la mobilité sociale des jeunes générations d'actifs d'aujourd'hui ? Avec cette convention sur l'âge, il faudra attendre les tables de 2023 pour connaître la mobilité sociale des jeunes aujourd'hui âgés de 30 ans ! Pour voir les tables de mobilité féminines : <http://www.statapprendre.education.fr/insee/mobilite/faits/femmes2.htm>

- Comme les P.C.S. sont un outils exclusivement français qui n'a pas d'équivalent dans d'autres pays, les comparaisons des tables françaises avec celles des autres pays est impossible. C'est pourquoi on peut aussi mesurer la mobilité intergénérationnelle en comparant les revenus des enfants à ceux de leurs parents.

🔗 La fluidité concerne davantage les classes moyennes et la reproduction est plus forte aux deux bouts de l'échelle. Dans les comparaisons internationales, la France est en position moyenne.

2) Quelles sont les évolutions de la mobilité sociale en France depuis 35 ans ?

2.1) La mobilité sociale structurelle est le moteur de la mobilité sociale observée

DOC6

%	1953	1977	1993	2003
Proportion de fils appartenant à la même P.C.S. que leur père (reproduction sociale, diagonale)	69	43	35	35
Proportion de fils ayant une position sociale différente de celle de leur père (mobilité sociale observée)	31	57	65	65
dont mobilité structurelle	8	20	22	25
dont mobilité nette	23	37	43	40

✍ 24- Périodisez l'évolution de la mobilité sociale observée en France depuis 1953.

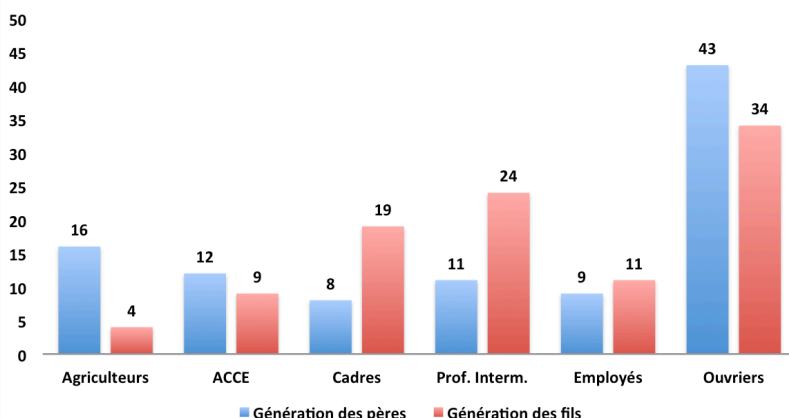
✍ 25- Complétez le tableau suivant afin de mettre en évidence l'évolution de la part respective de la mobilité nette et structurelle :

%	1953	1977	1993	2003
Mobilité structurelle	26%			
Mobilité nette				61,5%
Mobilité totale	100	100	100	100

✍ 26- Qu'est-ce qui fait progresser la mobilité observée de 1953 à 2003 ?

Doc. 7

Structure de la population active des pères et des fils en 2003 en France (INSEE, enquête FQP)



✍ 27 - Que permet de mettre en évidence le document ci-contre ?

🔗 Le rôle de la mobilité nette dans la mobilité observée (= Δ fluidité sociale) diminue depuis 1993.

2.2) Dans quel sens l'ascenseur social se déplace-t-il ? Et pour qui ?

Qu'en est-il du sens de la mobilité sociale, les cas d'ascension sociale sont-ils plus ou moins fréquents que les cas de démotiion ?

✍ 28- Graph ci-dessous (doc.8)

La mobilité sociale ascendante est toujours supérieure à la mobilité sociale descendante en France de 1983 à 2003.

☐ Vrai

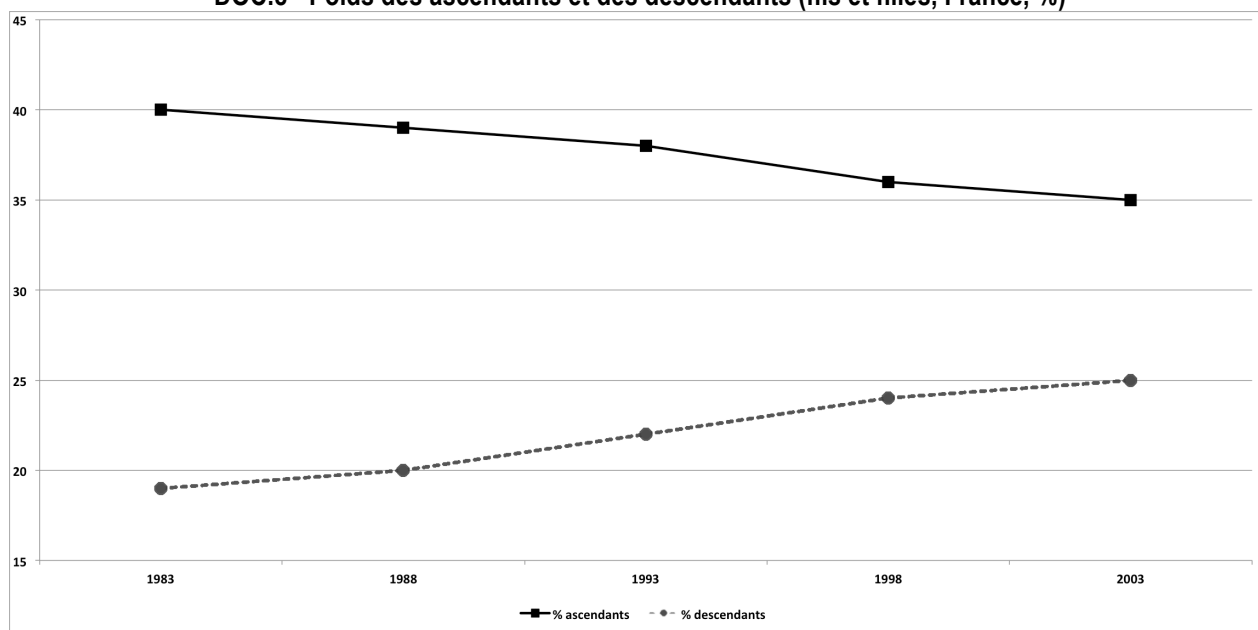
☐ Faux

La mobilité sociale ascendante décroît continuellement depuis 1983 pendant que la mobilité descendante ne fait que croître.

☐ Vrai

☐ Faux

DOC.8 - Poids des ascendants et des descendants (fils et filles, France, %)



http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/Ecostat410B.pdf

* * *

🔗 Depuis 1993, l'inégalité d'accès aux statuts supérieurs s'accroît (= les enfants d'Ouvriers ont de moins en moins de chance de devenir Cadres par rapport aux enfants de Cadres), donc la fluidité recule (alors qu'elle avait augmenté de 1977 à 1993).

🔗 La mobilité sociale descendante n'est plus un phénomène marginal, du coup une nouvelle problématique est apparue, celle de déclassement.

2.2) Depuis 1993, le spectre du déclassement

DOC.9 - Question : On parle de "déclassement social". Mais peut-on s'entendre sur la définition que l'on donne à ce terme : est-ce que l'on parle de la situation des enfants par rapport à celle de leurs parents ? Est-ce que l'on parle d'un changement d'emploi, d'une perte d'emploi ?

Louis Chauvel : En fait, "déclassement", c'est comme "classe moyenne", ce n'est pas une appellation d'origine contrôlée, donc on peut entendre beaucoup de choses très différentes sous le même nom. Déclassement, il y a trois façons différentes de le voir.

Le cas n° 1, c'est lorsqu'on se retrouve dans une classe sociale inférieure à celle de ses parents. Camille Peugny travaille par exemple sur les gens qui étaient enfants des classes moyennes et qui se retrouvent dans les catégories populaires. C'est le déclassement social intergénérationnel. Le deuxième cas de figure, c'est quand on perd son emploi et qu'on se retrouve dans une catégorie plus basse. C'est le déclassement intragénérationnel. Il y a un troisième sens au déclassement, c'est le déclassement scolaire : le fait d'avoir un emploi inférieur à ce que le diplôme aurait donné quelques années plus tôt. En 1960, le baccalauréat était la clé d'entrée dans les classes moyennes intermédiaires pour 60 % de la population des bacheliers. Aujourd'hui, c'est 75 % catégorie employés ou ouvriers, ou éventuellement chômeurs. On mesure en France un très fort déclassement scolaire, en particulier pour les diplômes bac, bac +2.

Louis Chauvel, « La valeur des diplômes a très fortement décliné en trente ans », Le Monde, 7 octobre 2009, http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/10/07/c-est-au-tour-des-categories-intermediaires-de-se-porter-de-plus-en-plus-mal_1250781_3224.html

✍ 29- Quelles sont les 3 dimensions du déclassement ?

DOC.10 - L'ascenseur social redescend-t-il ?

Si l'ascenseur social monte, il peut aussi descendre. Et dans les générations nées à partir des années 1960, ils sont de plus en plus nombreux à occuper une position moins élevée que celle de leurs parents, assure le sociologue Camille Peugny. Ces "mobiles descendants" représentent aujourd'hui 25% des 35-39 ans, contre 18% il y a vingt ans. En cause : l'évolution de la structure des emplois qui n'a pas suivi celle des diplômes, marquée par la massification de l'enseignement supérieur. Nombre d'entre eux sont donc victimes d'un double déclassement : scolaire, car ils ont un niveau de formation supérieur à celui requis pour l'emploi qu'ils occupent, et social, car ils n'ont pas maintenu la position de leurs parents, quand bien même ils ont un cursus scolaire plus brillant. [...]

Source : Alternatives Economiques n° 278 - mars 2009 http://www.alternatives-economiques.fr/le-declassement-par-camille-peugny_fr_art_822_42195.html

30- Quelle est la génération la plus touchée par la mobilité descendante (i.e. le déclassement) ?

DOC.11 - Le paradoxe d'Anderson est un paradoxe empirique selon lequel l'acquisition par un étudiant d'un diplôme supérieur à celui de son père ne lui assure pas nécessairement une position sociale plus élevée. Ce paradoxe a été mis en évidence par le sociologue américain Charles Anderson en 1961 [...] Pour lui, le diplôme est comme une monnaie : il connaît aussi une inflation qui entraîne une baisse de la valeur des diplômes. Le lien entre le diplôme et le statut social se relâche. Plusieurs sociologues, comme Raymond Boudon, ont tenté d'apporter une réponse à ce paradoxe.

Le paradoxe indique que la rentabilité sociale et économique des diplômes a baissé : le même diplôme, à une génération d'écart, ne permet plus d'accéder aux mêmes types de positions socio-professionnelles. Cette dévalorisation du diplôme sur le marché du travail est explicable à partir du décalage entre la forte croissance du nombre de diplômés (massification scolaire) et l'augmentation plus faible du nombre de positions sociales correspondant à ce niveau de qualification.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Paradoxe_d'Anderson

Remarque : la baisse de la rentabilité des diplômes établie par Anderson coexiste avec le fait que, en période de chômage de masse, le diplôme est et demeure de plus en plus indispensable pour trouver un emploi, a fortiori meilleur que celui de son père.

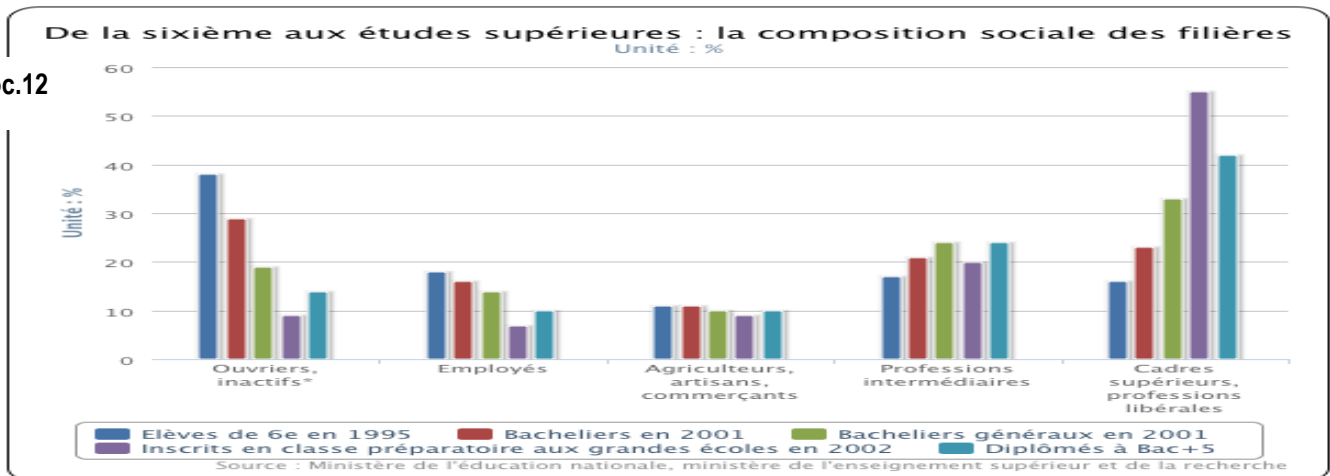
31- À quel type des 3 déclassements correspond le paradoxe d'Anderson ?

32- Selon vous, et compte tenu des éléments précédents de ce chapitre, qu'est-ce qui explique la montée des 3 types de déclassements depuis 20 ans en France ?

L'ascenseur social semble grippé, voire en panne.

3) Le rôle ambivalent du couple famille / école

Doc.12



33- Cochez (Doc12)

En 6^{ème} en 1995, les enfants d'Ouvriers sont plus de 2 fois plus nombreux que les enfants de Cadres.

Les enfants d'Ouvriers sont les plus nombreux à obtenir un bac général.

Les enfants d'Ouvriers sont les plus nombreux à obtenir un bac professionnel ou technologique

Plus on avance dans les études, plus les enfants de Cadres sont majoritaires.

Plus de la moitié des enfants de Cadres font une classe prépa.

Plus de la moitié des étudiants en classes prépa sont des enfants de Cadres.

☐ Vrai ☐ Faux

☐ Vrai ☐ Faux

☐ Vrai ☐ Faux

☐ Vrai ☐ Faux

☐ Vrai ☐ Faux

☐ Vrai ☐ Faux

DOC.13 – L'école et la reproduction sociale

[Pour Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron*], l'école ne libère guère des déterminismes sociaux de la « naissance », car la culture qu'elle diffuse et en fonction de laquelle elle porte ses jugements, bien que spécifique, est plus proche de celle des classes supérieures que des autres. Même si elle s'adresse de la même manière à tous, ses messages sont reçus inégalement, et les sanctions [positives ou négatives] qu'elle décerne selon ses propres critères tendent à retraduire dans l'ordre scolaire des différences sociales qui lui préexistent. [...] L'école participerait ainsi d'autant mieux à la reproduction de l'ordre social qu'elle le ferait de manière déniée, à l'insu de ses propres agents.

Ces analyses s'appuient sur les différences de réussite scolaire des élèves en fonction de l'origine sociale et conduisent à dire que la famille donne en héritage non seulement des biens économiques variables, mais aussi un « capital culturel » inégalement réparti. Elles ne sont pas démenties par la présence de cancrs parmi les enfants des classes supérieures et par celle de « miraculés » scolaires qui échappent au destin commun des classes inférieures. Les premiers bénéficient souvent des autres formes de « capital » qui leur évitent de déchoir socialement [...].

d'orientation dans des formations au rendement social inégal. Ainsi, non seulement les enfants d'ouvriers sont bien moins souvent étudiants que les enfants de cadres, mais encore ne font-ils pas les mêmes études. Le recrutement social des formations universitaires de lettres ou de sciences, qui débouchent surtout sur l'enseignement, s'oppose à celui des filières qui conduisent aux professions libérales ou à celui des « grandes écoles » d'ingénieur ou de commerce, qui forment les futurs cadres du public et du privé.

Non seulement, selon ces analyses, l'école n'est pas « neutre » socialement, mais encore elle décerne des titres dont la valeur dépend des qualités sociales de leurs porteurs. L'étude des débouchés professionnels des différentes filières scolaires montre que le rendement social des diplômes dépend aussi de l'origine sociale. Un même diplôme conduit élèves et étudiants à des professions ou des niveaux de salaire qui sont sensiblement fonction de leur origine sociale, et tous ne sont pas non plus à égalité pour la conversion des titres scolaires en titres sociaux.

* Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, « Les héritiers. Les étudiants et la culture », Ed. de Minuit, 1964 et « La reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement », Ed. de Minuit, 1970.

Source : Dominique Merlié, « La mobilité sociale » in Les mutations de la société française, vol2, La découverte, Repères, 2007, p. 25-26.

✍ 34- Donnez un exemple de votre choix, montrant que la culture valorisée par l'école et les enseignants, est proche de la culture des classes dominantes, et éloignée de la culture des classes dominées.

✍ 35- (§2) Quels sont les « capitaux » qui permettent aux *cancres* des catégories dominantes de ne pas déchoir socialement ?

✍ 36- (§4) Comment expliquez-vous l'inégal rendement du même diplôme selon qu'il est détenu par un individu d'origine populaire ou bourgeoise ?

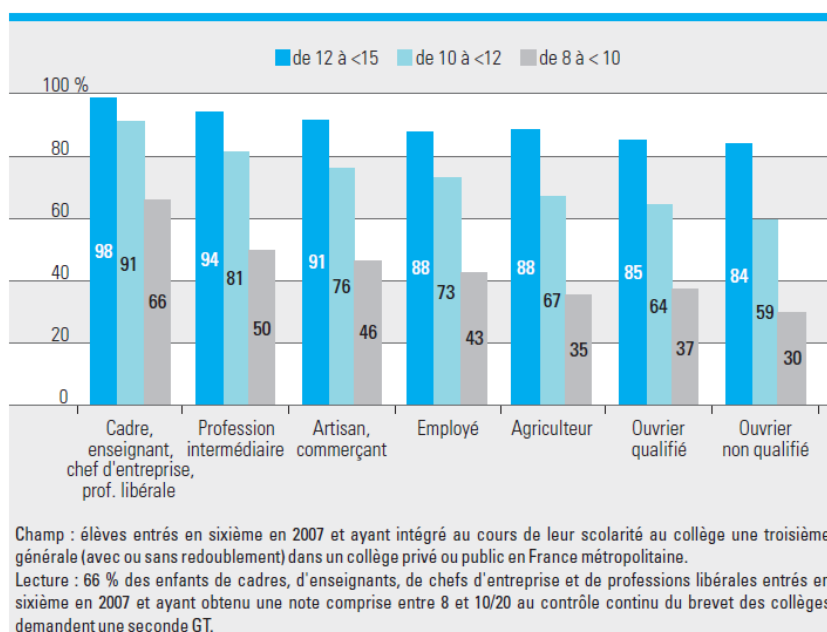
DOC.14 - Expliquer les inégalités scolaires à partir des choix d'orientation

En fonction de leur origine sociale, les individus ont en moyenne une réussite scolaire plus ou moins bonne. En même temps, leurs motivations sont affectées par l'origine sociale : les coûts socio-économiques d'une année de scolarité supplémentaire tendent à croître à mesure que la classe sociale est plus basse ; en outre, les avantages anticipés d'un supplément de scolarité tendent à être perçus comme d'autant plus faibles que la classe sociale est plus basse (en effet, un individu de classe basse atteint plus vite le niveau scolaire lui permettant d'espérer un statut social supérieur à celui de sa famille d'origine) ; enfin, le risque encouru à s'engager dans un investissement scolaire varie avec la classe sociale. [...] Etant donné que le système scolaire propose aux individus une suite d'orientations au cours de leur carrière scolaire, il en résulte que l'effet des différences de motivation est multiplicatif. La conclusion est claire : la différence dans l'appréciation des risques, des coûts et des avantages est la principale cause des inégalités scolaires.

Citations extraites de : Raymond Boudon, « Les causes de l'inégalité des chances scolaires », Commentaire n°51, 1990
R. Boudon & F. Bourricaud, Dictionnaire critique de la sociologie, 1982

Doc.15

Souhait d'une orientation en seconde GT selon la profession de la personne de référence de la famille et les notes obtenues au contrôle continu du brevet (%)



Source : panels d'élèves du second degré recrutés en 2007, enquêtes « Orientation » en fin de troisième (MEN-MESR DEPP)

✍ 37- (doc14&15) Pourquoi, selon Raymond Boudon, l'ambition scolaire des parents pour leurs enfants s'accroît-elle avec le statut social des parents ? Chiffrez cet écart à l'aide du doc. 16.

✍ 38- (doc14) Pourquoi le coût d'une année supplémentaire d'étude est inversement proportionnel au statut social des parents ?

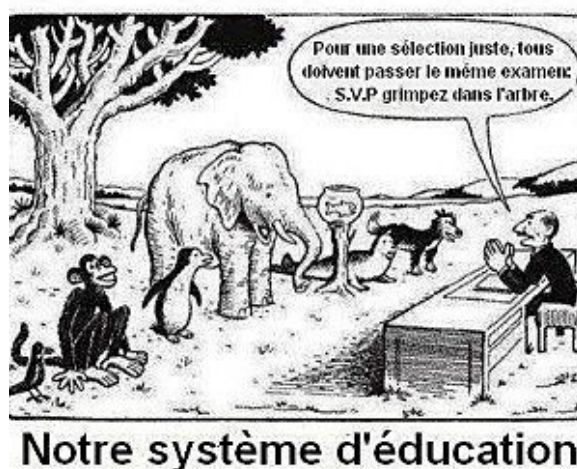
✍ 39- (doc14&15) Quel impact sur le parcours scolaire des enfants ont ces appréciations socialement différentes des coûts et avantages de la poursuite d'étude ?

DOC. 16 On sait aussi désormais que l'appropriation de la culture écrite scolaire est au cœur des premiers problèmes rencontrés et des processus d'échec scolaire. Or, les familles dotées de ressources culturelles livrent à l'école des enfants déjà porteurs de formes bien constituées d'habileté langagière, de connaissances culturelles diversifiées et même de compétences scolaires non négligeables. Par exemple, nombre d'enfants apprennent aujourd'hui à entrer dans l'écrit autant chez eux qu'à l'école ; ils apprennent cela, pourrait-on dire, « au biberon », dans les interactions précoces, ordinaires et fréquentes autour de l'écrit - produit ou lu - qui impose sa présence et son évidence culturelle au sein du foyer. Pour eux, l'école élémentaire a quelque chose de « familial ». Ils y respirent un air auquel ils sont habitués depuis leur naissance. En revanche, pour les familles les plus dépourvues de ressources et d'expériences scolaires, seule l'école est en mesure de faire ce qui ailleurs a été partiellement, voire parfois totalement, fait dans l'intimité du foyer. L'école a donc une responsabilité pédagogique et politique considérable vis-à-vis de ces enfants qui n'ont bien souvent que le temps passé entre les murs de l'école pour entrer dans la culture scolaire et se l'approprier. Or, il faut beaucoup de temps - des milliers d'interactions plutôt que quelques dizaines - pour faire acquérir certaines habitudes corporelles ou langagières, certains modes de raisonnement ou certaines techniques manuelles comme intellectuelles. Traiter de façon parfaitement égale des enfants inégalement dotés culturellement du fait des processus de socialisation familiale socialement différenciés, c'est contribuer en définitive à reproduire l'ordre inégal des choses.

Source : Bernard Lahire, « La transmission familiale de l'ordre inégal des choses », Septembre 2011, ENS-LSH, <http://ses.ens-lyon.fr/la-transmission-familiale-de-l-ordre-inegal-des-choses-132108.kjsp>

✍ 40- Illustrez à l'aide d'un exemple pris dans le documentaire « *Vacances en Ré* » la première phrase soulignée.

✍ 41- Expliquez pourquoi le traitement égalitaire des enfants à l'école, quelle que soit leur origine sociale, produit des inégalités sociales de réussite scolaire (dernière phrase du texte).



DOC.17 - Les réussites paradoxales ne le sont pas !

Dans cet ouvrage, Bernard Lahire présente une enquête par entretien auprès de parents de milieux défavorisés. Le sociologue a choisi les familles en fonction des résultats de leur enfant à l'évaluation nationale de français et mathématiques de CE1 afin de mettre en évidence les causes familiales de la réussite scolaire au sein de familles dépourvues d'une longue expérience ou culture scolaire.

Imane est entrée tôt à l'école maternelle (2 ans et 5 mois). On remarque immédiatement chez elle le soin qu'elle porte à son travail. Elle est l'un des deux meilleurs élèves de CE2 de la classe [...] Quelles sont, dans ce dernier portrait, les raisons de la « réussite » scolaire de l'enfant ? Le père est ouvrier qualifié (niveau 6^{ème}) et la mère sans emploi (elle ne lit et n'écrit que l'arabe) [...] C'est dans la trajectoire du père que l'on trouve la clef principale de compréhension des dispositions familiales extrêmement favorables à la scolarité des enfants. Tout d'abord, le style de discours de M. M. tranche avec celui de nombreux autres enquêtes. Très cordial, cet homme a incorporé un ensemble d'attitudes en harmonie avec l'école : politesse, langage explicite, construit, correct, précis, ton posé, douceur et calme dans la voix, gestes accompagnant son discours... Il développe ses réponses sans jamais perdre de vue les questions. [...] Ces modalités de l'expression verbale et corporelle sont sans doute liées [...] au passé militant de M. M. qui a acquis l'habitude du discours formel, explicite (à travers la participation à de nombreuses réunions où il s'agissait d'argumenter, ou la rédaction fréquente de textes [...]) Sa femme, elle, semble plus éloignée des questions scolaires et culturelles. Elle est, en revanche, très présente dans la gestion du quotidien domestique [...]. De manière inhabituelle dans le cadre de la division sexuelle traditionnelle des tâches domestiques, mais pour des raisons de compétences, c'est donc M. M. qui se charge des papiers. Il rédige les lettres aux administrations, remplit la feuille d'impôts, les chèques pour les factures familiales, écrit les mots pour l'école et classe avec méthode les documents familiaux [...] Il inscrit aussi des choses sur un calepin ou des rendez-vous sur le calendrier pour se les rappeler, et prend des notes au téléphone [...] Les enfants ont donc l'image d'un père qui gère les affaires familiales, mais ils participent eux aussi aux écritures domestiques et intègrent l'écrit dans de nombreuses activités plus ou moins ludiques. Ils laissent à leur père des mots pour qu'il signe des cahiers quand il rentre tard le soir du travail, tiennent à jour les albums de photos et y portent de petits commentaires [...] Ils adressent aussi des lettres à leurs cousins et Imane en envoi pendant les périodes de fêtes [...] Imane rédige des histoires ou des poésies quand elle est malade ou qu'elle s'ennuie, essaie d'en recopier sur les livres et joue avec ses frères à se laisser des petits messages : « Pour s'amuser, on écrit pour pas se déplacer. Par exemple, moi j'écris un mot et j'le donne à mon frère pour qu'il l'emmène à l'autre. » C'est toujours M. M. qui s'occupe de la scolarité des enfants. Il suit les notes d'Imane régulièrement [...] Il parle souvent d'école avec ses enfants ; « Souvent, d'ailleurs, c'est la première question que je pose moi, en se mettant à table : "Alors qu'est-ce que vous avez fait ce matin ?" » [...] M. M. est par ailleurs très vigilant sur les temps consacrés aux devoirs et aux jeux. Lorsqu'ils rentrent de l'école, ses enfants prennent leur goûter, redescendent « s'amuser un peu pour oublier un peu, pendant une demi-heure, trois quarts d'heure », puis

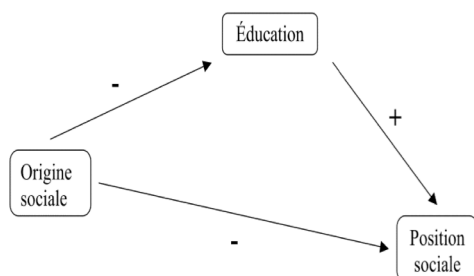
filles lire (« Elle lit beaucoup. Quand je la vois au lit, je la vois avec un livre. Avant de dormir, elle a son livre ») et se souvient que, avec sa femme, ils lui racontaient des histoires « pour s'endormir » lorsqu'elle était petite. Outre cela, les rythmes familiaux sont très réguliers (à 21 h « maximum » les enfants sont couchés) et le père donne même à ses enfants des conseils sur la manière d'organiser leur travail, de le planifier : « Des contrôles, des interrogos, des leçons à apprendre, pour quel jour dans la semaine, tenir l'emploi du temps. Des fois, oui, des petits conseils, bien sûr : "Faut pas attendre le jour même pour apprendre sa leçon, pour la réviser." [...] Par ses explications [...], M. M. développe un rapport au temps qui est indissociablement rapport à l'avenir et rapport au présent : il faut prévoir les choses et donc mettre en œuvre une éthique du travail quotidien, régulier, permettant de ne pas, comme on dit, se laisser prendre par le temps [...]. En dehors du père qui est la figure centrale dans l'orientation des comportements scolaires adéquats, il faut aussi évoquer la complicité qui s'est nouée entre Imane et sa cousine plus âgée (étudiante en 3^{ème} année de Droit). Là encore, Imane est en relation avec une personne qui, dans ses manières de parler, dans ses goûts..., peut contribuer à constituer chez elle des dispositions scolairement adéquates. Notons tout de même, pour conclure, que la situation si favorable ne tient qu'à une division sexuelle des tâches domestiques tout à fait atypique. C'est sans doute parce qu'il y a eu « échec » du militantisme du père que celui-ci s'est mis à investir l'éducation de ses enfants. Imane pourrait très bien avoir, dans une tout autre configuration, un père préoccupé par ses activités militantes et sa vie professionnelle et déléguant à sa femme le soin d'assurer, avec ses propres ressources (beaucoup plus faibles scolairement), le suivi scolaire et culturel des enfants.

Source : Bernard LAHIRE, « Tableaux de familles : heures et malheurs scolaires en milieux populaires », Seuil, 1995, pp.264-269.
<http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article6020>

✍ 42- Listez toutes les incitations parentales favorables à la réussite scolaire d'Imane.

✍ 43- Montrez que même lorsque la mère n'a pas fait d'études, une famille peut transmettre les aptitudes adéquates à la réussite scolaire des enfants.

✍ 44- Explicitez le sens « du + et des - » sur le schéma.



Doc.18

Source : Compte-rendu de l'intervention de Louis-André Vallet auprès de professeurs de SES de l'académie de Grenoble

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/ses/Content/stages/stratification/CR.pdf>

DOC. 19 - Comment expliquer cet écart de mobilité sociale ? selon les auteurs, cet écart s'explique par la dépense publique et la redistribution d'une part ; et d'autre part par le système éducatif, qui dans les pays nordiques est à la fois très performant et très peu élitiste. C'est ce rôle du système éducatif qui fait la différence de mobilité entre les pays nordiques et les pays d'Europe continentale, aux systèmes éducatifs beaucoup plus élitistes et moins orientés vers les classes populaires. [...] En d'autres termes, c'est parce que les sociétés nordiques sont très homogènes que la fluidité sociale y est acceptée, et qu'il existe un large consensus autour de diverses formes de redistribution qui amplifient la mobilité sociale. Et c'est parce que la société américaine est hétérogène, que la pauvreté y est concentrée sur des catégories très identifiées de la population, qu'il y est difficile pour les pauvres de sortir de leur état, et que les dépenses publiques susceptibles de les y aider ne se trouvent pas dans les préférences de l'électeur médian. Tant que ces différences d'homogénéité des sociétés subsisteront, les différences de mobilité sociale entre pays feront de même.

Source : Blog d'éconoclaste, « La mobilité sociale aux USA et en Europe du nord » 2 juin 2006, <http://econoclaste.org.free.fr/dotclear/index.php/?2006/06/02/553-la-mobilite-sociale-aux-usa-et-en-europe-du-nord>

DOC. 20 Documentaire de 52' de Virginie Linhart, 2002, « Court-circuit à sciences po »

http://www.dailymotion.com/video/xdwlnnc-court-circuit-a-sciences-po-1ere-pa_school

« COURT CIRCUIT A SCIENCES PO », Virginie LINHART, Tourné de septembre 2001 à février 2002

VOIX OFF « Sciences po, 8 heures du matin. La rentrée. Dans ce vieil hôtel particulier du centre de Paris, s'installent le premier jour, sans aucune émotion, des élèves tous habitués à se retrouver entre eux. Tous ? Non. Pas cette année. Parmi les enfants de cadres, de chefs d'entreprises, d'enseignants ou de professions libérales, Alexandre, Aurélia, Julien et Ana viennent d'un autre milieu social ».

TAREK « Sciences po., c'était l'école par où est passé le Président, par où est passé le Premier ministre. Donc c'était un mythe, un autre monde pour moi... Et puis quand on m'a dit : voilà y'a une possibilité que tu rentres à sciences po. ... Pourquoi pas ? »

AURELIA « C'est même pas une idée qui m'avait effleurée quoi, j'aurai jamais cru qu'un jour je me retrouverai ici. Jamais... »

ANA « Moi je me suis dit : si je suis pas prise à Sciences po., ce sera le plus

JULIEN « J'étais heureux, j'étais très content. C'est après, quand je suis arrivé ici, que je m'suis un peu posé des questions ».

VOIX OFF « Révolution annoncée dans l'école qui forme depuis le 19^e siècle les futurs décideurs de France. Tout a commencé lorsque le directeur, Richard Descoings a décidé l'admission sans concours de 17 bacheliers de lycées des zones prioritaires. Objectif : élargir le cercle d'une élite qui ne se renouvelle qu'entre elle. Contrairement aux dires de la presse, les « ZEP » sélectionnés à l'oral par un jury de Sciences po. sont d'excellents élèves ; qui n'auraient pourtant pas surmonté les épreuves d'entrée de cette école très fermée. Pour être un « produit sciences po », il leur manque une autre chose qu'un bagage scolaire. Ici règne une connivence culturelle devenue invisible. »

AURELIA « Les élèves qui arrivent ici, la plupart du temps c'est ..., ils ont été élevés dans l'optique d'être futur élève de Sciences po., j'crois. Nous, on arrive ici sans avoir fait tout ce qui a à faire. Donc d'un côté, eux ils finissent et nous on commence ». « Quand on arrive à sciences po. i'crois que la

devez être formaté par Sciences po. Moi, j'ai cru que j'aurais jamais une vraie élève de Sciences po dans c'cas là... Parce que je resterai toujours moi-même. J'aurais pas été comme tous les autres. Quand on voit un élève de Sciences po., on les voit presque tous, quoi ».

ANA « Y'a un soir où j'me rappelle parfaitement, j'me suis dit : mais dans quel guépier je me suis fourrée quoi. Mais qu'est-ce que je viens faire là ? Et je me suis dis... vraiment j'avais pas y arriver, quoi. Parce qu'on est handicapé au début... parce qu'on n'a pas l'habitude. Mais j'espère que ça va pas durer. »

EXTRAIT Cours de méthode réservé aux « ZEP » Résumé : ce sont les méthodes de travail qui manquent aux « ZEP » : normes du temps de travail nécessaire pour réussir, avoir un plan de travail et s'y tenir, savoir planifier, avoir fini son travail au moins une semaine à l'avance. C'est ce que leur explique le professeur de méthodologie.

EXTRAIT Visite du Conseil d'Etat réservée aux « ZEP » Résumé : le guide qui fait beaucoup d'allusions « Vous avez sûrement entendu parlé de l'arrêt du Conseil d'Etat sur le foulard islamique... c'est dans cette salle que [...] »

EXTRAIT Un tuteur pour chacun des 17 élèves de ZEP.

EXTRAIT En séminaire d'histoire : contraste entre le ton de l'exposé d'Ana, elle manque d'assurance, ne se souvient plus de la référence bibliographique d'un des livres qu'elle a utilisé, elle dit « je sais que c'est un livre vert ». Aisance à l'oral d'un « héritier », d'ailleurs relevée par le prof qui dit même qu'il en abuse (l'élève a fait référence aux hémorroïdes de Napoléon qui ne pouvait plus monter à cheval à la fin de sa vie).

TAREK « Ce qui me frustre c'est qu'en a, j'ai l'impression qu'ils travaillent pas du tout et qu'ils réussissent énormément... Enfin, j'sais bien qu'ils doivent travailler quand même parce qu'on ne peut pas réussir comme ça sans travailler... mais leur façon d'être... tout ça... ils sont tellement sûrs d'eux... Je me demande comment ils font ».

EXTRAIT Soirée d'intégration. Ana et Julien se préparent dans une salle de bain, ils rigolent... Julien aide Ana à mettre une perruque. Elle dit « si ça se trouve nous on va se looker et tout le monde va venir en jeans ! »

Voix off interroge : « Peut-on changer de milieu comme on change de look ? »

EXTRAIT Tutorat d'Aurélia. Sa tutrice relie sa note de synthèse et insiste sur le manque de précision du vocabulaire... Elle lui a fait des photocopies : « Guerre et paix », livre de 1500 pages, elle dit « lisez ça ce soir pour vous détendre, c'est merveilleux ». Puis elle lui donne à lire des nouvelles, l'incite à (re)lire le « Horla » de Maupassant...

EXTRAIT Au Bureau des élèves (BDE), Ana lit un tract d'une association d'élèves de sciences po. contre le recrutement spécifique des « ZEP » et pour la défense du concours unique, du mérite et l'égalité de chance.

EXTRAIT Vacances de décembre. Les élèves de ZEP retournent dans leur lycée d'origine pour faire la promo de sciences po. Discussion avec des lycéens, les « ZEP » soulignent la quantité de travail et la satisfaction à le faire (Aurélia s'étonne elle-même de la satisfaction intellectuelle que lui procure tout son travail). Aurélia explique qu'en fait, via les exposés, les étudiants de sciences po. sont amenés à faire leurs cours eux-mêmes...

AURELIA (de retour à sciences po) « J'trouve que c'est pas exceptionnel. J'pensais qu'ils avaient des méthodes spéciales. Enfin, j'pense que ça doit quand même porter ses fruits au bout de 5 ans... Mais là, concrètement, on n'voit pas c'que ça change en gros. Bon, on fait beaucoup d'interventions à l'oral et ça on n'avait pas l'habitude... Et ça on aura sûrement une aisance que d'autres n'ont pas à l'oral... Mais à part ça, je vois pas trop bien leurs méthodes. J'pensais qu'ils avaient des méthodes miracles pour apprendre mais en fait c'est pas du tout ça, quoi ».

ANA « Avec les gens que j'ai appris à connaître à sciences po. c'est pas pareil. J'sais pas comment eux me perçoivent, donc du coup ça me freine un peu. J'me dis que c'est quand même des gens très différents de moi. Ils ont l'air vachement à l'aise, c'est à dire que, j'sais pas... ils sont dedans... mais j'ai l'impression beaucoup plus que moi... C'est à dire..., j'ai l'impression qu'ils sont tellement dedans que finalement ils sont arrivés à une sérénité que moi j'ai pas ».

TAREK « Ben, en fait, au début, quand je voyais les autres élèves, et ben je me disais : ben voilà ils sont comme moi. A la limite rien n'a changé. Et au bout d'un certain temps, j'voyais qu'il y avait un décalage qui se crée entre les autres et notre groupe de... conventionnés ! On les appelle comme on veut, enfin... ZEP... conventionnés... J'ai l'impression qu'on travaillait plus et que les résultats n'arrivaient pas. Puis maintenant je me rends compte qu'y a plus

ce décalage. Donc si au bout d'un moment je me disais : mais qu'est-ce que je fout là, maintenant je suis là et j'aime bien ce que je fais ».

EXTRAIT Tutorat de Tarek. Son tuteur visionne avec lui la vidéo d'un exposé oral de Tarek. Ils commentent ensemble. Son tuteur relève les défauts sur la forme, en fait sur l'allure, la tenue et la prestance de Tarek à l'oral. Il souligne qu'on décèle l'émotion de Tarek, il lui dit qu'il faut s'affirmer davantage. Il relève les petits mots inutiles et nombreux qui ponctuent l'exposé de Tarek : « en fait »... Il dit à Tarek qu'il ne faut pas craindre les silences, au contraire ils permettent de s'affirmer, de montrer qu'on est réfléchi, qu'on a confiance en soi. Ainsi, implicitement, le tuteur souligne le « mauvais » (inapproprié) oral de Tarek, il faut éviter de dire « à c't'époque là »... Enfin, il indique à Tarek qu'il faut se redresser, qu'il est parfois trop voûté et qu'il pourrait ainsi gagner en prestance.

AURELIA « Pour moi, sciences po. c'est mon bahut. C'est pas une façon de penser sciences po..... J'penserais jamais comme sciences po. J'aurais jamais la prétention de dire ouais j'suis à sciences po., j'suis l'élite de la nation, c'est moi qui vous dirigerez dans 10 ans... Et c'est un peu cette idée qu'ils donnent : le prestige, on essaye de faire ça ».

EXTRAIT Le dîner de conférence : au restaurant, les élèves autour du prof d'histoire qui interroge sur ce que chacun souhaite faire après. On note une différence dans les souhaits. Les « héritiers » affirment avec beaucoup moins de gêne et de complexes qu'ils envisagent de présenter l'ENA.

EXTRAIT Paul (un « héritier », « fils à papa », se voit dans son hexis corporelle). Le prof d'histoire, en aparté dans un couloir, lui reproche d'avoir fait un plan détaillé trop long (13 pages) (« vous en faites trop, vous faites trop bien, combien de fois vous l'avez déjà dit ? ! »). Avec beaucoup d'aplomb et de suffisance, l'élève lui dit « oui mais vous allez adorer ce que j'ai écrit. Je vais vous expliquer un truc, l'empire colonial c'est un sujet super important [...] Je l'ai fait pour les autres élèves [...] »

EXTRAIT Février Examens semi semestriels. Un garçon « héritier » dit qu'il n'a pas de stress pour l'épreuve orale, qu'il lui faut minimum 4 points (il fanfaronne). Une fille « héritière » s'auto-congratule publiquement devant Ana d'avoir « trop bien réussi ». Elle demande à Ana, pour la forme et en même temps avec un ton désolé « et toi ? » comme si elle était sûre qu'Ana avait échoué... Ana dit à Julien en sortant de son oral « j'me suis chiée d'ssus ».

VOIX OFF Réussite des ZEP aux examens semi semestriels.

EPILOGUE Trois filles ZEP au resto (dont Aurélia), elles font le bilan du premier semestre écoulé. Aurélia dit « c'est bon, maintenant j'ai compris comment il faut faire... il ne faut pas prendre le retard du début ». Elle souligne que les filles qui sont passées avant elle à l'oral sont « trop auch », « trop bonnes » = trop sûres d'elles (?). Une autre dit : « ouais on rit à Sciences po. Mais entre nous, pas avec les autres, les autres c'est pas pareil, c'est pas la même chose ».

45- Questions sur le documentaire

- Pourquoi faut-il instaurer une mesure de discrimination positive à Science po ? (la convention ZEP)
- Quelles sont les modalités de cette discrimination positive ?
- Donnez 2-3 exemples du documentaire dans lesquels on voit que les élèves de ZEP ne sont pas à égalité avec les élèves de Science po typique.
- Quelles sont les principales difficultés des élèves issus de ZEP ?
- Qu'est-ce qui se joue dans la voiture qui conduit les élèves ZEP à la soirée étudiante de Science po et lors du tour de table pendant le repas de conférence ?
- Quel est le contenu de l'argumentaire des étudiants de Science po qui s'opposent à la convention ZEP ?
- Que veut dire Ana (issue de ZEP) lorsqu'elle dit après avoir lu le tract anti-ZEP : « L'égalité des chances... c'est bon ».
- Comment voyez-vous l'avenir professionnel des élèves issus de ZEP ?
- Quelles sont les limites de la discrimination positive ?

Doc en plus

[1] Trajectoire scolaire et diplômes obtenus par les élèves du panel 1995 selon l'origine sociale (%)

(France métropolitaine, Public + Privé)

	Enseignant	Cadre supérieur	Prof. interm.	Agri-culteur	Artisan, commerçant	Employé	Ouvrier qualifié	Ouvrier non qualifié	Inactif	Ensemble
Trajectoire dans l'enseignement secondaire										
N'ont pas atteint la 3^e (1)	0,4	0,7	1,4	3,1	4,2	3,9	4,6	5,6	12,7	3,6
dont : orientés en professionnel (2)	0,2	0,6	1,2	2,9	3,1	3,2	4,0	4,3	7,0	2,9
non orientés en professionnel (2)	0,2	0,1	0,2	0,2	1,1	0,7	0,6	1,3	5,7	0,8
Ont atteint la 3^e	99,6	99,3	98,6	96,9	95,8	96,1	95,4	94,4	87,3	96,4
dont : sortie en fin de 3 ^e	0,0	0,8	1,2	1,1	2,6	3,6	3,2	5,3	11,4	2,9
tout 2 ^d cycle en professionnel	6,0	7,1	21,0	33,3	30,2	34,7	43,0	51,6	48,1	31,5
tout 2 ^d cycle en général et techno	88,9	87,0	68,6	54,2	54,7	48,1	40,7	28,0	21,6	54,1
réorientation en pro en fin de 2 ^{de} GT	2,8	2,2	3,7	2,3	3,2	4,7	3,7	3,7	2,3	3,5
1 ^{re} techno en fin de BEP	1,9	2,2	4,2	6,0	5,1	5,1	4,8	5,8	3,9	4,4
Diplôme le plus élevé obtenu en fin d'études secondaires										
Aucun	1,9	2,7	5,7	6,5	12,2	14,8	15,3	24,6	40,4	12,8
Brevet des collèges	3,8	5,8	6,2	4,6	7,1	9,0	8,1	8,8	10,0	7,5
CAP ou BEP	3,3	4,1	10,7	16,0	15,4	17,8	22,6	24,8	21,4	16,0
Bac pro, BT, BP, BMA (3)	4,3	4,0	10,8	19,2	11,7	12,6	14,8	14,1	10,6	11,5
Bac général	71,7	68,2	44,4	30,9	31,4	26,0	20,1	13,0	9,2	33,7
dont bac S	40,2	39,7	22,9	17,7	13,4	9,5	8,7	4,6	3,7	16,6
Bac technologique	14,9	15,2	22,2	22,8	22,2	19,8	19,0	14,7	8,4	18,5
Ont eu le baccalauréat	90,6	86,8	76,1	68,3	62,5	57,1	52,2	40,2	26,2	62,2
Diplôme dans l'enseignement supérieur										
Ont accédé à l'enseignement supérieur	86,8	83,0	67,0	57,2	54,6	47,3	42,0	29,3	17,3	53,6
Ont obtenu un diplôme du supérieur	76,4	75,7	56,9	51,6	42,7	35,3	31,1	19,8	12,2	43,7
dont diplôme de niveau bac+5	37,7	41,3	20,1	17,0	14,7	9,4	7,1	3,9	3,7	16,1

(1) Toutes classes de troisième : 3^e générale, technologique, insertion, Segpa.

(2) Y compris apprentissage.

(3) Bac pro : baccalauréat professionnel ; BT : brevet de technicien ; BP : brevet professionnel ; BMA : brevet des métiers d'art.

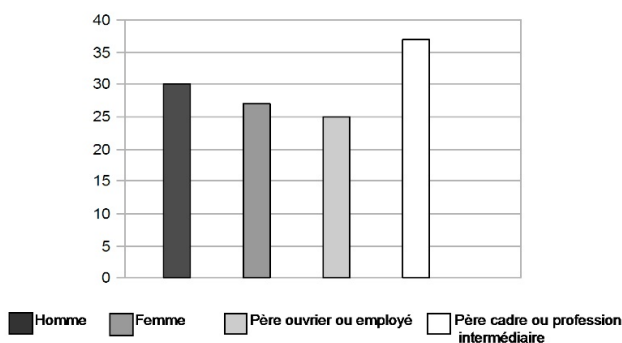
Lecture - 0,4 % des enfants d'enseignants entrés en 6^e en 1995 n'ont pas atteint la classe de 3^e.

Profession envisagée par les garçons en fonction de celle de leur père (en %)

Profession envisagée par les garçons de 15 ans vivant en France	Profession du père				
	Profession intellectuelle scientifique ou de direction	Profession intermédiaire	Employé administratif ou personnel de service	Agriculteur ou artisan	Ouvriers
Profession intellectuelle scientifique ou de direction	59	39	36	29	21
Profession intermédiaire	23	35	22	21	21
Employé administratif ou personnel de service	8	8	18	12	13
Agriculteur ou artisan	10	16	21	36	40
Ouvriers	0	2	4	1	4
Ensemble des répondants ⁽¹⁾	100	100	100	100	100
Non réponse	35	34	36	31	27

Champ : ensemble des jeunes garçons de 15 ans.

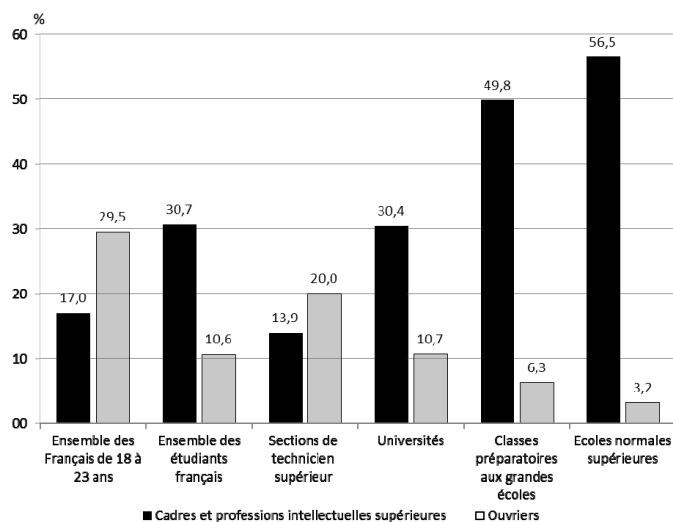
Source : Enquête PISA, OCDE, 2000.

Accès à une profession de cadre ou à une profession intermédiaire en 2010 pour les diplômés du baccalauréat ⁽¹⁾, selon le sexe et le milieu d'origine (en %)

Source : Ministère de l'éducation nationale, novembre 2011.

⁽¹⁾ Il s'agit des individus dont le niveau de diplôme le plus élevé est le baccalauréat.

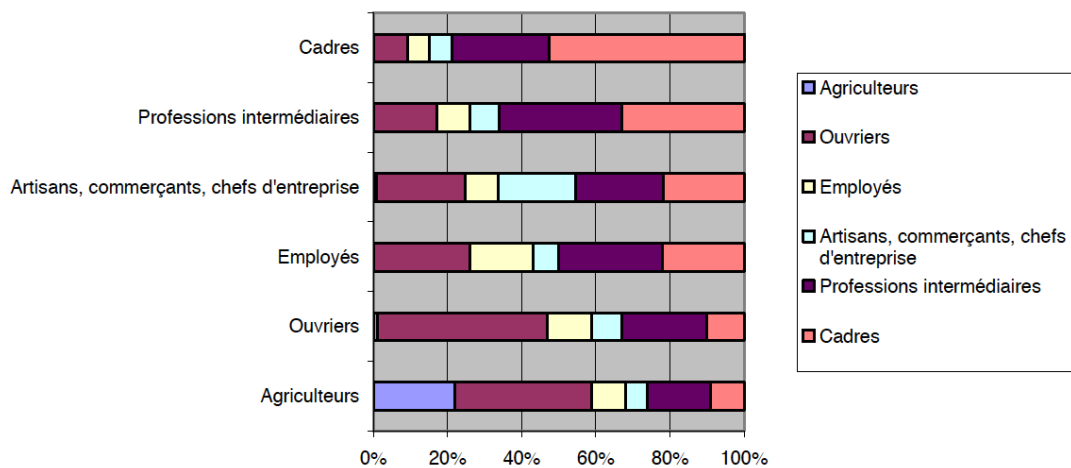
Origine sociale des étudiants français au cours de l'année 2012-2013 (en %)



Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2013.

Lecture : les étudiants issus de la catégorie « ouvriers » représentaient 20% des étudiants inscrits dans les sections de technicien supérieur à la rentrée 2012.

Table de destinée fils, FQP INSEE 2003



Source : INSEE, Enquête FQP, 2003

Schéma de synthèse

